



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1982-1983

18 NOVEMBRE 1982

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL (1)
DEPOSEE PAR M. **DELEUZE** ET CONSORTS

(1) Article 74 du règlement du Conseil.

DEVELOPPEMENTS

Le Conseil de la Communauté française a mis au vote, ce 17 novembre 1982, un décret relatif à la lutte contre le tabagisme qui restreint le nombre d'espaces publics accessibles aux fumeurs et organise l'information sur les dangers de l'usage du tabac.

Charité bien ordonnée commençant, dit-on, par soi-même, ce souci louable de protection de la santé des membres de notre communauté gagnerait à être illustré par une plus grande attention portée par le CCF aux conseillers non fumeurs.

En conséquence, cette proposition de décret invite à ne plus fumer lors des réunions des commissions de notre Conseil.

O. DE LEUZE.

PROPOSITION DE MODIFICATION

DU REGLEMENT DU CONSEIL

Ajouter à l'article 15 du règlement un 3^{ème} alinéa libellé comme suit :

3. Il est interdit de fumer dans les locaux des commissions, lorsque celles-ci sont réunies.

O. DELEUZE.
Mme M. BONIFACE.
G. COEME.
R. HENDRICK.
E. KLEIN.
G. LUTGEN.